

# Mot du président



**Dany Gravel, C.S.S. des Samarres |  
Président du conseil d'administration de  
l'AESTQ**

Le 31 mars dernier, l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie (AESTQ) était invitée à participer aux « Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie » organisés par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. On se rappellera que ces rencontres, tenues à huis clos, avaient pour but « de définir des actions à prioriser et une marche à suivre pour répondre aux défis liés au contexte pandémique ». En gros, on nous demandait, comme acteurs du milieu de l'éducation, de déterminer ce qui s'était fait de bien depuis mars 2020 et ce qui devrait se faire dans les années à venir pour remettre l'éducation sur les rails après tout ce qui aura été vécu dans nos milieux. Nous nous sommes surtout concentrés sur le deuxième élément.

Le huis clos ne nous empêchant pas de publier un mémoire public par la suite ([https://www.aestq.org/wp-content/uploads/2021/05/Memoire\\_AESTQ\\_Final.pdf](https://www.aestq.org/wp-content/uploads/2021/05/Memoire_AESTQ_Final.pdf)), je me permets de faire un résumé des éléments qui auront été apportés lors de ces discussions. Trois axes étaient abordés, et nous avons souligné pour chacun quelques éléments qui semblaient particulièrement importants chez nos membres. Un immense merci, en passant, à celles et ceux qui avaient répondu au sondage envoyé en préparation à ces rencontres; cela nous aura permis de présenter plus que nos perceptions personnelles!

Le premier axe abordé était, pour ce que nous défendions, le plus pertinent : « Axe 1 : la réussite éducative et le rattrapage ». Nous avons d'abord présenté l'idée que, pour l'AESTQ, la réussite en science ne voulait pas dire la réussite à un examen ministériel, mais bien le développement de compétences scientifiques permettant de mieux comprendre le monde qui nous entoure. De là est venu tout un plaidoyer pour revoir la sanction en sciences afin de permettre aux enseignants et aux enseignantes d'avoir de la souplesse dans les contenus abordés, les approches à prioriser et surtout dans les méthodes évaluatives. Je vous épargne la portion sur l'examen de quatrième secondaire, j'en ai déjà beaucoup parlé dans le dernier numéro!

Le second axe (« Axe 2 : l'organisation scolaire et les encadrements pédagogiques ») nous a permis de revenir sur les programmes en soulignant que l'idée d'une « liste à cocher » de concepts ne permettait pas le développement de compétences comme le prescrit le Programme de formation de l'école québécoise. Quelques mots ont été placés sur l'importance d'améliorer les conditions de travail du personnel scolaire si l'on voulait endiguer la pénurie et attirer les meilleurs candidats possible pour pouvoir offrir plus de services à nos élèves. Nous sommes finalement revenus sur le programme de tutorat actuellement offert dans les écoles en soulignant que l'idée, pas mauvaise en soi, devrait être revue pour l'implanter bien plus tôt dans l'année. Même chose pour le télétravail, qui ne devrait pas,

une fois le contexte sanitaire revenu à la normale, être imposé ou interdit, mais laissé à la discrétion du personnel qui, comme tout bon professionnel, sait comment et où faire son travail le plus efficacement possible.

Le dernier axe (« Axe 3 : le bien-être et la santé mentale ») était celui dans lequel nous nous savions moins experts que d'autres intervenants. Tout de même, nous avons souligné l'importance des enseignants et des enseignantes comme premiers intervenants qui pourraient détecter des signaux de détresse psychologique chez leurs élèves. Nous en avons profité pour laisser entendre que lorsque les classes débordent et que nous n'avons pas de temps à prendre avec les élèves pour faire autre chose que du scolaire, il devenait plus difficile de voir les signes qui permettraient de les diriger vers les ressources pertinentes. Nous avons finalement souligné qu'on parlait souvent de sport ou d'arts comme étant des outils pour aider à développer ou à garder une bonne santé mentale, mais que tout le milieu de la culture scientifique était une avenue à ne pas négliger lors de la reprise des activités en dehors des milieux scolaires.

Les derniers jours ont vu le dépôt, par le ministre, de son rapport de ces consultations et de son Plan de relance pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie 2021-2022. Qu'en est-il de nos préoccupations ? Une lecture rapide nous démontre que nous avons été entendus, du moins en partie, sur le besoin d'avoir du temps pour bien faire les choses (page 8 du Plan). Les annonces quant au retour des évaluations ministérielles avec pondérations réduites (page 17 du Plan) sont, selon nous, une occasion intéressante d'ouvrir le dialogue sur cet aspect de la sanction. Sans être parfait, c'est une mesure qui laissera, pour l'année 2021-2022, plus de place à l'autonomie des enseignants de 4e secondaire dans leurs méthodes évaluatives. Pour la suite, soyez certains que nous resterons attentifs aux avenues qu'emprunteront ces questions et que nous serons présents pour défendre notre vision d'un enseignement de qualité de science et de technologie.

